

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 31/10/2023



Cycliste tué par un automobiliste : des pistes cyclables auraient pu éviter le drame

L'association Véli-Vélo, qui promeut les mobilités actives, déplore l'accident dramatique qui a causé la mort d'un cycliste vendredi soir avenue du Général Leclerc. Cet accident aurait pu être évité si des pistes cyclables sécurisées avaient été aménagées.

Vendredi soir 27 octobre, un dramatique accident de la route a coûté la vie à un jeune demandeur d'asile d'origine afghane qui circulait à vélo. Venu trouver refuge dans notre ville, c'est finalement la mort qui l'a emporté sur nos rues. C'est un triste destin pour un jeune homme de 29 ans qui caressait l'espoir d'une vie meilleure. Mais c'est d'autant plus triste au regard des circonstances de l'accident dont il a été la victime.

Ce drame affecte donc durement la communauté des cyclistes urbains de notre agglomération que Véli-Vélo représente, d'autant plus que c'est un comportement criminel perpétré par le conducteur de la voiture qui en est la principale cause. La violence de l'acte est inouïe : **nous la condamnons avec fermeté et témoignons tout notre soutien aux proches de la victime** que nous accompagnons dans leurs démarches. Malheureusement, il ne s'agit pas d'un acte isolé, nous constatons régulièrement cette **violence routière systémique** qui touche le plus gravement les usagers les plus vulnérables que sont les piétons et les cyclistes.

Mais ce drame nous affecte surtout très durement au regard de son caractère **évitable**. L'avenue du Général Leclerc, scène du drame qui nous touche, constitue depuis longtemps un point noir pour la circulation à vélo. Des aménagements récents ont permis de donner davantage de place au vélo, mais uniquement dans le sens de la montée, et sans séparation physique avec la circulation. Notre ami cycliste serait très probablement parmi nous si une **piste cyclable séparée physiquement de la circulation** avait existé.

Le projet de bus à haut niveau de service (BHNS), qui passera par l'avenue du Général Leclerc, ne prévoit aucune piste cyclable sur les lieux de l'accident, ni aucun aménagement cyclable dans le sens descendant. Les avenues pénétrantes n'ont pas bénéficié du passage en zone 30, et concentrent une grande partie du trafic motorisé et cycliste, le risque d'accident y est donc majeur. Nous demandons donc aux collectivités de mettre en place rapidement des **pistes cyclables sécurisées** dans les deux sens des avenues pénétrantes et de les inclure dans la **zone 30**, pour éviter qu'un nouveau drame ne se produise. Pour couper court aux tentations de rejeter injustement la faute sur la victime, précisons que celle-ci circulait sur un V'Lim pourvu d'éclairage.

Alors, pour éviter que ne se reproduise une telle tragédie, il est grand temps de prendre à bras le corps les enjeux de demain en offrant aux vélos des conditions de circulation dignes. Allons au-delà des réticences stériles pour nous tourner vers un avenir durable qui profite à tous : préservation du climat, évitement de la congestion, amélioration de la sécurité et de la santé ! Ayons la sagesse d'engager cette transition nécessaire sans déplorer des martyrs !

L'association promeut l'utilisation du vélo comme mode de déplacement au quotidien dans l'Agglomération de Limoges pour faire face aux enjeux environnementaux : défense du vélo auprès des collectivités, apprentissage du vélo, balades à vélo, atelier participatif de réparation de vélo, formation et sensibilisation grand public et en entreprise.

CONTACT PRESSE

Gabin Fabre : contact@velivelo-limoges.org – 06 83 98 07 33